

LE NOUVEAU

ADMINISTRATION
LILLE — 14, rue d'Angleterie, 16 — LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Âges (Grand-Place), LILLE

CONDITIONS
Par la poste, un an 50 francs
Six mois 30 francs
Trois mois 15 francs
Départements non limitrophes et étranger, port en sus.

TARIF DE PUBLICITE
Annonces... la ligne 0.20
Réclames... 1.00
Faites divers... 0.20
Au-dessus ou au-dessous de l'ordinaire... 0.20
Dans les « Dépêches de la Nuit »... 0.20
Chronique locale... 0.20
Échos... 0.20
Gazette du Nord... 0.20

CHAMBRE DES DEPUTES

Pin de la séance du jeudi 19 juin 1914

LA LOI DE 3 ANS

M. BENAÏZ fait un résumé des opérations militaires sur les divers fronts modernes, et notamment sur celle des Balkans, où les réserves ne font pas l'absence de la victoire ; la grande loi de M. Messimy lui est consacrée sur les troupes de la guerre.

Il dit que les réserves bulgares, pourtant admirables, ne furent employées que dans les combats les plus acharnés par des unités isolées.

L'état-major allemand a convenu que le nombre n'était pas le facteur essentiel de la victoire ; la grande loi de M. Messimy lui est consacrée sur les troupes de la guerre.

Il dit que les réserves bulgares, pourtant admirables, ne furent employées que dans les combats les plus acharnés par des unités isolées.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

M. SAINT-ANDRE, de M. Gustave Parrot, sénateur, président du conseil municipal, décédé subitement, mercredi, dans sa 70^e année.

Les funérailles auront lieu samedi, à onze heures, en l'église de Saint-Camille.

M. ROUSSEAU, de M. Edmond Moutte, ancien député, décédé âgé de 72 ans.

M. Melle est décédé doucement et pieusement après avoir enduré chrétiennement durant de longs mois les souffrances que lui apportait la maladie.

SENAT

Fin de la séance du jeudi 19 juin

POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

Sur l'article 7 qui met les deux cinquièmes de la dépense de la commune et des trois cinquièmes entre le département et les communes M. REY demande que la répartition soit faite entre l'Etat, le département et les communes d'après le barème fixé par la loi de 1893. Le barème est plus favorable pour les départements et les communes qui ne supportent qu'un tiers de la dépense totale.

Le rapporteur de la Commission, M. REY, leurs charges seront de 10 pour cent dont 30 pour cent pour le département.

Le rapporteur de la Commission, M. REY, leurs charges seront de 10 pour cent dont 30 pour cent pour le département.

ÉCHOS

CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de M. d'Hospital, contre l'annulation des opérations de révision de la liste électorale de Bourmes.

Ont été nommés aux grades ci-après dans le corps des sapeurs-pompiers : MM. Arthur Mabe, sous-lieutenant honoraire à Dunkerque ; Jules Colin, sous-lieutenant honoraire à Dunkerque ; Albert Sandart, capitaine à Felleries ; Albert Croch, lieutenant à Felleries ; Charles Lefebvre, sous-lieutenant à Felleries ; Edmond Dufrenoy, lieutenant honoraire à Walmcour.

Vielle Dame et petit garçon

Une vieille dame qui lit depuis toujours le « Progrès » — elle a des goûts simples demandés, sans malice peut-être, à ce journal pour lequel nos contemporains parlent un français moins pur qu'autrefois.

Où ; pourquoi ? Répondent les académiciens du « Progrès » : Expliquez ces choses à Madame, si vous pouvez.

Parmi les vocables étrangers qui viennent frelater notre langue, il paraît que les mots anglais dominent. Cette invasion met la vieille dame dans un état voisin de l'exaspération. Pour un vieillard en avalait son réfectif. Un vieillard patriote comme moi, émet-il, amie, à cette déréliction de notre doux parler ? C'est possible ! Et voyez la gravité du mal : les garçons de café eux-mêmes ne connaissent plus « certains endroits » que sous le vocable de water-stops. Avouez qu'un bon « patriote », comme par exemple, est trouvé, pour désigner ces endroits, quelque syllabe d'une sonorité et d'une saveur bien françaises !

Tout cela, voyez-vous, conclut la douzière du « Progrès », c'est du « snobisme ». Ah ! Madame, shocking ! « snobisme », dites-vous ; mais ce mot-là c'est de l'anglais tout pur. Seulement les Anglais disent tout pur « Snobism ».

Vous voyez bien que cette peste brillante regne même les meilleurs d'entre nous. Renoncement, pour la combattre, un homme s'est levé. Tout le monde l'a dit : ce héros qui va buter l'anglais hors de France, c'est... l'instincteur laïque, Car... expliquez à Madame, si vous pouvez.

SAPEURS-POMPIERS

Ont été nommés aux grades ci-après dans le corps des sapeurs-pompiers : MM. Arthur Mabe, sous-lieutenant honoraire à Dunkerque ; Jules Colin, sous-lieutenant honoraire à Dunkerque ; Albert Sandart, capitaine à Felleries ; Albert Croch, lieutenant à Felleries ; Charles Lefebvre, sous-lieutenant à Felleries ; Edmond Dufrenoy, lieutenant honoraire à Walmcour.

A PROPOS DE LA LOI DE TROIS ANS
Un père de famille roubaissien nous envoie les réflexions suivantes :
« Je suis patriote, j'ai un garçon sous les drapeaux, libérable au mois d'octobre prochain, avec la loi de deux ans, et la loi de trois ans passe, libérable au mois d'octobre 1914.
« Si cette loi de trois ans passe, elle me coûtera à moi, père de famille de 6 enfants, la bagatelle de 600 francs environ. Vous comprenez aisément que mon fils, au lieu de me rapporter de l'argent, m'en coûtera.
« J'ai un voisin qui a 7 enfants, dont cinq garçons. Cette loi lui coûtera 5 x 6 = 3000 fr.
« Et tout cela, pour réparer le vice de l'égotisme chez ceux qui veulent vivre leur vie, sans vouloir connaître aucune charge. Que fait-on pour les pères de famille ? Voici la réponse pour les impôts indirects : 1 enfant le minimum ; 2 enfants 2 fois ce minimum ; 4 enfants 4 fois ; 8 enfants 8 fois, et ainsi de suite.
« Vous nous gouvernez aisément que nous déplaçons ! Mais, ils ne peuvent mieux travailler pour la propagée !
« Je parle tout simplement au point de vue humain, car ces messieurs qui nous gouvernent ne veulent plus entendre parler de Dieu.
« En effet, l'oubli de Dieu et du devoir entraîne pour le monde de graves conséquences. Dieu veut qu'il n'y ait pas de dévotion pas irréparable. »

Mgr l'Archevêque dans le pays de Valenciennes

« Que nos laborieuses populations du Nord s'approchent sereinement de leur clergé ! Assurés, dans les cœurs d'ouvriers, la haine face au respect, l'indifférence à l'amour. Car ces travailleurs humbles sentent que le prêtre ne vit que pour eux, qu'il leur honneur il a voulu toute sa vie, jusqu'à son dernier souffle.
« En ces quelques phrases, Mgr l'Archevêque nous livrait hier le secret de sa propre popularité, si légitimement et si chèrement acquise. Les travailleurs ont compris qu'il ne vivait que pour eux et pour leur bien, et qu'il leur donnait de toute sa vie.
« Quand jadis, l'Archevêque de Cambrai, en tournée de confirmation, parcourait les bourgades et les villages du pays de Valenciennes, il était trop souvent reçu avec froideur. Parfois même, certains jours d'inspiration, des enfants venaient se plaindre dans les villages de sa voiture.

L'AVIATION DANS LE NORD

A DUNKERQUE
On attend la flottille d'hydroaéroplanes du Crotoy ; la nouvelle phéométrie de leur arrivée a fait se rendre jeudi toute la journée à Malo, de nombreuses personnes qui en ont été pour leur promenade.

A LA BRAYELLE
Les aviateurs, le maréchal-des-logis de dragons Pierre Clément, fils de M. Clément, avocat à Lille, et le brigadier de dragons Peulier d'Osny, venant tous deux de Chalons, dont nous avons annoncé l'arrivée dans notre dernier numéro, sont repartis sur leur Henry Farman, jeudi à 4 heures du matin, à quelques minutes d'intervalle, pour regagner leur point de départ qui est également leur port d'attache.

A VALENCIENNES

Le dirigeable « Dupuy-de-Lôme » venant de Maubeuge a fait, jeudi vers 7 h. 45 du matin, une nouvelle visite à Valenciennes, malgré un vent assez violent.

L'aérostat est dirigé vers la Pyramide Dampierre où il a plané pendant dix minutes environ, et à 8 h. 10 reprenait le chemin de Maubeuge.

Le soir, vers 7 heures, un monoplan a survolé Valenciennes et après avoir fait plusieurs fois le tour de l'Hôtel-de-Ville, est allé atterrir au champ d'aviation.

UN BAILLEULOIS MORT AU MAROC

Le maréchal-des-logis de gendarmerie César Labeyrie, né à Bailleul, est mort au service de la Patrie au sol africain.

C'est le maréchal-des-logis de gendarmerie César Labeyrie, né à Bailleul, César Labeyrie, âgé de 18 ans, aux chasseurs d'Afrique, puis entré dans la gendarmerie. Lorsque nos troupes d'occupation se rendirent au Maroc le sous-officier de gendarmerie le suivit et supporta avec elles toutes les rigueurs de la température et des combats.

ESSENCE POUR AUTOS

MOTEURINE

Capture d'un auto de fraude

A VIEUX-BERQUIN

LA BELLE STATUE DU MARÉCHAL DE VILLARS

La belle statue du maréchal de Villars, du statuaire Gaudé, à laquelle la grande médaille d'honneur du Salon a été décernée, est destinée à commémorer la victoire de Denain. Elle comporte aussi les médaillons du maréchal de Montesquiou et du conseiller au Parlement Lefebvre d'Orval. Elle sera inaugurée à Denain, sur la place de la Liberté, le 13 juillet.

La fête comportera la venue, à Denain, du dirigeable « Dupuy-de-Lôme » et des avions du parc de Maubeuge. Un détachement de la cavalerie, ainsi que les 127 d'infanterie, défilèrent devant le monument.

L'Académie française a délégué M. le marquis de Vogüé, président du Comité de patronage parisien. M. de Vogüé est rattaché, par les liens du sang, au maréchal de Villars, lequel appartenait aussi à l'Académie française.

INAUGURATION DU MONUMENT DE VILLARS A DENAIN

La belle statue du maréchal de Villars, du statuaire Gaudé, à laquelle la grande médaille d'honneur du Salon a été décernée, est destinée à commémorer la victoire de Denain. Elle comporte aussi les médaillons du maréchal de Montesquiou et du conseiller au Parlement Lefebvre d'Orval. Elle sera inaugurée à Denain, sur la place de la Liberté, le 13 juillet.

La fête comportera la venue, à Denain, du dirigeable « Dupuy-de-Lôme » et des avions du parc de Maubeuge. Un détachement de la cavalerie, ainsi que les 127 d'infanterie, défilèrent devant le monument.

L'Académie française a délégué M. le marquis de Vogüé, président du Comité de patronage parisien. M. de Vogüé est rattaché, par les liens du sang, au maréchal de Villars, lequel appartenait aussi à l'Académie française.

LA BELLE STATUE DU MARÉCHAL DE VILLARS

La belle statue du maréchal de Villars, du statuaire Gaudé, à laquelle la grande médaille d'honneur du Salon a été décernée, est destinée à commémorer la victoire de Denain. Elle comporte aussi les médaillons du maréchal de Montesquiou et du conseiller au Parlement Lefebvre d'Orval. Elle sera inaugurée à Denain, sur la place de la Liberté, le 13 juillet.

La fête comportera la venue, à Denain, du dirigeable « Dupuy-de-Lôme » et des avions du parc de Maubeuge. Un détachement de la cavalerie, ainsi que les 127 d'infanterie, défilèrent devant le monument.

L'Académie française a délégué M. le marquis de Vogüé, président du Comité de patronage parisien. M. de Vogüé est rattaché, par les liens du sang, au maréchal de Villars, lequel appartenait aussi à l'Académie française.

INAUGURATION D'UN MONUMENT EN SOUVENIR DE LA DECOUVERTE DE LA HOUILLE A OIGNIES

En 1841, en creusant un puits dans le parc de Mme de Clercq, d'Oignies, pour obtenir de l'eau, les ouvriers amenèrent le charbon. Ils découvrirent le bassin houiller du Pas-de-Calais.

Les habitants d'Oignies ont voulu rappeler cet événement par un monument à la mémoire de Mme de Clercq, qui fut pour la commune une insigne bienfaitrice. Mme de Clercq fit construire une église, une mairie, des écoles, et sa générosité envers les pauvres était inépuisable.

Le monument, haut de six mètres, large de cinq mètres, est dû au ciseau de M. Charles Caby, sculpteur lillois, qui en a exposé un des modèles à la dernière Exposition des Artistes Lillois, où il a été très remarqué.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

COUR D'ASSISES DU NORD

La première Chambre civile de la Cour d'appel de Douai, présidée par M. le premier président Dassonville, a procédé au tirage au sort des jurés qui seront appelés à siéger à la session de la Cour d'assises du Nord qui s'ouvrira le 15 juillet prochain.

Jurés titulaires. — MM. Léon Vanhael, entrepreneur à Caudry ; Albert Herbet, propriétaire à Haynecourt ; Benoit Caré, ouvrier mouleur à Ailnoy ; Emile Douchez, retraité à Ailnoy ; Jules Bantegnie, cultivateur à Saint-Python ; Alexandre Poté, rentier à Haubourdin ; Louis Hayez, cultivateur à Curgies ; Jules Capes, chef de musique militaire en retraite à Maieles-Bains ; Maximilien Testelin, ouvrier paveur à Noyelles-les-Seclin ; Achille Lefebvre, cultivateur à Bois-Grenier ; Pierre Droulez, rentier à Watrellos ; Alcide Tassin, agriculteur à Fines-les-Raches ; Arthur Bouriez, cultivateur à Fenain ; J.-B. Malangé, cultivateur à Anhières ; Pierre Aubin, rentier à Sainghin-en-Weppes ; Paul Soye, cultivateur à Naves ; Lande, instituteur en retraite à Damouettes ; Auguste Moorembergh, cultivateur ; Les Moères ; Félix François, propriétaire à Sin-le-Noble ; Eugène Rossignol, ancien négociant à Ivry ; Ferdinand Fontaine, instituteur retraité à Thiant ; Alphonse Notéaux, cultivateur à Bailleul ; Charles Desport, propriétaire à Rocquignies ; Paul Mordacq, négociant à Baringhem ; Jules Leduc, propriétaire à Hautmont ; Jules Flévet, propriétaire à Abbeon ; Clément Davaine, maître zingueur à Haanon ; Arnaud Massalis, rentier à Rexpoëde ; Victor Fagniez, menuisier à Roubaix ; Joseph Vanschenghel, docteur en médecine à Lille ; Victor Leduc, cultivateur à Wambail ; Victor Coget, cultivateur à Tournegies ; Florian Bataisse, propriétaire à Fresnes ; Louis Lagerrie, rentier à Dunkerque ; Joseph Delat, ingénieur à Lille ; Lucien Dupont, agriculteur à Vercham-Maugré.

UN APPEL DU COMITÉ ORGANISATEUR

Pour terminer, nous reproduisons l'appel adressé aux Mervilleois par le Comité organisateur :

A NOS CONCITOYENS
Dimanche prochain aura lieu dans notre ville la grande fête de gymnastique, qui réunira 3.000 gymnastes et qui verra chez nous des milliers de visiteurs.

Pour cette grande fête, la municipalité, sans distinction, a été appelée à coopérer pour le plus grand bien du commerce local ; tous, sans distinction, ont accueilli avec bonheur et enthousiasme l'annonce de ce beau jour ; tous aujourd'hui voudront répondre jusqu'au bout à notre appel en recevant avec sympathie les invités de cette fête.

Nous avons pris l'initiative de la décoration des rues et des places, mais il y aura mieux ; il y aura la joie et l'entraide qui accompagneront nos petits gymnastes pendant toute cette journée du 22 juin.

M. S. Delamare, archevêque de Cambrai, Charles de Lillo, maire de Lille, Harel brouck et Dunkerque et évêque auxiliaire de Cambrai, seront nos hôtes et présideront, avec le colonel vicomte de Fontanges, cette grande manifestation sportive.

Nous connaissons toute votre sympathie pour cette grande fête de la « Saint-Georges » et nous ne doutons pas que les gymnastes, catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, seront fêtés chez nous comme il convient.

Comptant sur l'initiative privée, sur votre générosité et votre bon goût, nous vous invitons à paviser en arborant le drapeau national et le soir, à illuminer les façades de vos maisons. Il faut que les sociétés défilent, dans nos rues, entre une immense hale de drapeaux tricolores, qu'elles quittent notre ville, le soir, à la lueur de grandes et brillantes illuminations.

Faisons et illuminons, la fête sera complète et jamais Merville n'aura vu un plus beau jour.

D'avance nous vous remercions.

LA SOIRÉE DE SAMEDI

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LA SOIRÉE DE SAMEDI

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LE SUCRE BÉGHIN

INAUGURATION D'UN MONUMENT EN SOUVENIR DE LA DECOUVERTE DE LA HOUILLE A OIGNIES

En 1841, en creusant un puits dans le parc de Mme de Clercq, d'Oignies, pour obtenir de l'eau, les ouvriers amenèrent le charbon. Ils découvrirent le bassin houiller du Pas-de-Calais.

Les habitants d'Oignies ont voulu rappeler cet événement par un monument à la mémoire de Mme de Clercq, qui fut pour la commune une insigne bienfaitrice. Mme de Clercq fit construire une église, une mairie, des écoles, et sa générosité envers les pauvres était inépuisable.

Le monument, haut de six mètres, large de cinq mètres, est dû au ciseau de M. Charles Caby, sculpteur lillois, qui en a exposé un des modèles à la dernière Exposition des Artistes Lillois, où il a été très remarqué.

LA SOIRÉE DE SAMEDI

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LA SOIRÉE DE SAMEDI

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LA SOIRÉE DE SAMEDI

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LA SOIRÉE DE SAMEDI

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A six heures et demie, réunion du Comité directeur et de toutes les commissions à la Salle Sainte-Cécile, rue Thiers.

A huit heures et demie, réunion du jury, démonstration des exercices impartés, instructions sur les diverses parties du concours.

A dix heures, messe à l'église Saint-Nicolas, place de l'Église, rue des Frères, rue d'Artois, rue Thibaut, Grand-Place, rue Croix, rue de Béthune.

A trois heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours. Les mouvements d'ensemble seront accompagnés par la musique municipale de Merville.

A six heures et demie, distribution des prix Salle Sainte-Cécile.

A sept heures et demie, sur le kiosque de la Grand-Place, concert par l'Harmonie municipale de Merville, la Fanfare Sainte-Cécile de Calonne-sur-la-Lys, l'Harmonie municipale de La Gorgue.

A neuf heures, illuminations générales dans toute la ville.

Un joli programme de la fête a été édité par le « Journal de Merville » et est très parfaitement illustré et contient des renseignements très intéressants sur Merville.